

Absent(s) : Néant

Procuration(s) : Néant

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

Le Maire fait part aux conseillers de la démission de M. OLIVIER Éric depuis le 19/01/2021. Le Conseil municipal compte donc désormais 10 conseillers en exercice.

1. Centre de Première Intervention (CPI) : Dissolution

Suite à la demande des pompiers de DARMANNES, qui se retrouvent en sous-effectif et sans chef de corps depuis novembre 2020, le conseil municipal, après délibération, décide de la dissolution du CPI à compter de ce jour.

Les Pompiers pourront garder leurs vêtements et une décision sera prise ultérieurement pour tout ce qui concerne le matériel.

Vote : 10 Pour, 0 Contre et 0 Abstention

2. Salle polyvalente/ Stron : Bilan des travaux / Avenant n°1 BTP / tarifs divers

Les travaux touchent à leur fin et quelques détails restent à être finalisés sur demande de la commune.

Un avenant sera fait avec l'entreprise BTP concernant les portes du placard situé dans le bloc sanitaire. La demande de la commune n'ayant pas été honorée, il est décidé de repartir sur des portes battantes ; la plus-value sera à la charge du maître d'œuvre. Décision validée à l'unanimité des membres du conseil.

Concernant les tarifs : il a été décidé d'appliquer la tarification suivante :

• Salle polyvalente :

	DARMANNOIS	EXTERIEURS
Tarif WE (du samedi 8h au lundi 8h)		
Sans vaisselle	130 €	200 €
Avec vaisselle	150 €	220 €

Tarif JOURNEE (de 8h du matin à 8h le lendemain)		
Sans vaisselle	80 €	80 €
Avec vaisselle	100 €	100 €

- Une participation aux frais pour l'utilisation des installations et matériels électriques est fixée à **0,16 €/Kwh**.
- La **sonorisation et la vidéo** seront proposées **UNIQUEMENT aux entreprises ou administrations** qui souhaiteront faire une réunion de travail : **30 €/jour**.
- Une **caution pour le ménage** est fixée à **250 €**.

- Une **caution pour d'éventuels dégâts** est fixée à **450 €**.

- **Bâtiment de STRON :**

	DARMANNOIS	EXTERIEURS
Tarif forfait 2 jours	90 € tout compris	NON LOUÉ

- Une **caution pour le nettoyage des lieux** est fixée à **150 €**.
- Une **caution pour d'éventuels dégâts** est fixée à **200 €**.
- En dehors des jours de locations du bâtiment, **Les tables et les bancs ou chaises** pourront être loués **UNIQUEMENT aux DARMANNOIS**, au tarif de **20 €/ lot** de 5 tables et 10 bancs (ou équivalent en chaises). Une **caution de 100 €** sera aussi demandée.

Le règlement de la salle polyvalente et celui de Stron seront validés lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Vote : 10 Pour, 0 Contre et 0 Abstention

3. Problème de prolifération des chats

Un administré nous a fait part d'un problème de prolifération des chats errants et sans maître dans le village et demande l'intervention de la commune.

Le Maire informe les conseillers s'être déjà renseigné sur quelques solutions possibles pour enrayer ce problème récurrent et les expose au conseil. Ce dernier demande plus d'informations sur toutes les possibilités offertes aux communes pour traiter cette gêne.

Il est toutefois rappelé l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental de la Haute-Marne stipulant qu'il est interdit de nourrir les animaux errants, notamment les chats, même dans une voie privée, lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage » ;

Le Maire rencontrera le demandeur et une décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

4. Projet Eolien de Treix / avis

Suite à l'information faite par la société INTERVENT, annonçant un projet de construction de 3 éoliennes sur le territoire de TREIX , dans la continuité des 3 éoliennes déjà construites sur le parc de la Vallée du Rognon, du côté de la Ferme de FRAGNEIX, le conseil municipal , après délibération , émet un avis DEFAVORABLE au projet , par 6 voix contre 4, car il y a déjà beaucoup trop de projets en cours qui devraient aboutir sous peu de temps et que celui-ci impacterait directement notre commune déjà bien entourées d'éoliennes. (cf annexe 1 jointe à la délibération)

Vote : 4 Pour, 6 Contre et 0 Abstention

5. ONF / programme d'action 2021

Ce point sera revu avec le garde ultérieurement.

Le problème d'utilisation des chemins et d'exploitation du bois par temps humide ou de dégelé a été soulevé et sera aussi exposé au garde lors de notre prochaine rencontre.

6. Désignation d'un correspondant défense

Suite à la démission de M. OLIVIER Éric qui exerçait cette fonction, il est nécessaire de renommer un correspondant défense. Après discussion, M. BRIZION Pierre accepte de reprendre cette mission.

7. Assujettissement à la TVA des produits forestiers.

Cet assujettissement est obligatoire dès lors que le chiffre d'affaires de l'exploitation forestière dépasse la moyenne annuelle de 46 000 € sur deux années civiles consécutives.

Notre commune étant dans ce cas, le conseil municipal, après délibération, demande l'assujettissement au régime simplifié agricole à compter du 1^{er} janvier 2021.

8. Autres questions diverses :

- **FINANCES** : Le Maire fait part aux conseillers du bilan financier 2020. N'ayant pas encore le compte de gestion du receveur, le compte administratif sera voté ultérieurement ;
- **VOIE ET RESEAU** : Suite à la demande d'un administré pour bétonner sa sortie de garage jusqu'au trottoir et modifier sa descente d'eau pluviale afin de ne plus déverser son eau par le biais de son voisin, le conseil émet un avis favorable sous certaines conditions qui seront énumérées dans le courrier de réponse. Par contre, concernant sa demande de modifier le bateau situé au droit de sa sortie, le conseil émet un avis défavorable car ces ouvrages sont normalisés.
- **CONSEIL D'ECOLE** : Mme Audrey LABBE (parent délégué et membre de la commission communale n°5 « affaires scolaires ») fait un compte rendu du dernier conseil d'école. Le point principal était accès sur le renforcement du protocole sanitaire. Un deuxième point a été fait par rapport à l'effectif prévu pour la prochaine rentrée scolaire et au remaniement possible des compositions de classe. Des soucis de fermetures de fenêtres et d'eau stagnante en haut d'un escalier ont aussi été soulevés. (PV disponible en mairie)
- **SIAE MARNE-ROGNON** : M. Dominique DEPAILLAT (président du syndicat de eaux MARNE-ROGNON) fait un compte rendu sur les problèmes actuellement rencontrés sur le réseau d'eau. De nombreuses fuites sont à déplorer ces dernières semaines sur l'ensemble des réseaux du syndicat, notamment sur les conduites principales ; ce qui engendre nécessairement des coupures d'eau. Ces fuites sont dues essentiellement aux mouvements de terrain et à la fragilité de certains tronçons originels. Tout est mis en œuvre afin de procéder aux réparations le plus rapidement possible, quitte à faire appel au renfort d'entreprises extérieures.
- **DON DE MOBILIER** : Le Maire informe le conseil de s'être positionné pour récupérer du mobilier réformé par la DGFIP. Nous aurons confirmation du don après le 08 mars prochain.

Fin de séance à 00h15